

SIGNATURE DE CONVENTIONS ENTRE LA VILLE DE MONTLUÇON, LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET L'ÉTAT.

Frédéric Laoprte, Maire de Montluçon, Loïc Eyrignac, Procureur de la République près le tribunal judiciaire de Montluçon et Pascale Trimbach, Préfet de l'Allier, ont le plaisir de vous convier à la signature de la convention de coordination entre la police municipale de Montluçon et les forces de sécurité de l'État, suivie de la signature de la convention de partenariat entre la commune de Montluçon et l'État relative à la vidéoprotection.

le mercredi 26 juillet à 9h30

Cité administrative, 1 rue des Conches à Montluçon

Votre contact

Service Communication

04 70 02 55 53

communication@mairie-montlucon.fr